

CNAS du 9 juillet 2020

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Tout d'abord nous aurons une pensée pour les agents des MEF décédés ces derniers mois en raison du virus et en adressant un message de soutien à tous ceux qui ont vu l'un de leurs proches disparaître. Nous saluons le dévouement de tous les agents qui ont assuré leurs missions parfois sans matériel de protection, la peur au ventre pendant ces 3 mois. Nous remercions également les acteurs de prévention et tout particulièrement les médecins de prévention, ainsi que tous les acteurs de l'action sociale.

Dans cette période difficile, de nombreux dysfonctionnements ont pu être relevés au niveau de l'action sociale, notamment l'absence totale de communication entre le Secrétariat Général et les fédérations. Il y a nécessité de tirer des enseignements de cette crise.

FO Finances maintient toutes ses revendications d'avant COVID et notamment son opposition à la loi de transformation de la Fonction Publique qui a acté la suppression des CAP et des CHSCT. Cette instance a démontré durant cette période, toute sa pertinence et son importance. Nous le réaffirmons, ce projet porte une atteinte grave à la santé des agents et à leurs conditions de travail !

Le gouvernement ne peut pas continuer à maltraiter les fonctionnaires en ne leur offrant comme seule perspective d'avenir que le gel de la valeur du point d'indice, des suppressions de postes et des mobilités forcées.

Dans ce contexte, l'action sociale ministérielle a toute sa place. Malheureusement, certains projets la mettent à mal.

Les incertitudes sur son organisation et sa gouvernance accentuent les inquiétudes des personnels des associations et plus généralement de tous les acteurs de l'action sociale.

Depuis maintenant plus de deux ans, de rapports en audits, de CNAS en concertations tous azimuts, le devenir de l'action sociale est toujours aussi incertain, ce qui suscite rumeurs et tensions.

Vous connaissez parfaitement les positions de notre fédération, maintes fois réaffirmées dans cette instance. Le temps de la décision est venu.

Au sujet de notre CNAS, à la lecture des documents de travail, le constat est terrible. Alors même que nous pensions que cette fin de confinement pouvait être une ouverture sur « un autre monde », vous profitez une nouvelle fois de cette occasion pour amputer le budget de l'ALPAF de 7M€ et celui de l'EPAF de 4,5M€.

Pour EPAF, les crédits auraient pu être utilisés à bon escient pour commencer, la rénovation du parc immobilier, comme préconisé par les différents audits.

Concernant l'ALPAF, les réservations de logements, hormis les logements à loyer intermédiaire, sont effectivement suspendus, impactés par une loi ELAN dont on attend encore les textes complémentaires, mais nous attendons toujours la concrétisation de votre engagement formulé en conseil de surveillance pour l'aide au logement étudiant.

C'est devenu une habitude dans le ministère... le poste de l'action sociale est l'un des premiers sacrifiés sur l'autel de l'austérité budgétaire.

FO Finances se refuse à cautionner une telle politique budgétaire et exige le rétablissement intégral de la subvention pour l'ALPAF et EPAF.

A la lecture de la fiche sur l'exécution du budget 2020, **FO Finances** s'inquiète du niveau de consommation des crédits, seulement 28% au 19 juin pour les crédits CAL. **FO Finances** vous demande d'alerter les présidents de CDAS, afin qu'ils engagent le maximum de dépenses d'ici la fin d'année, en les encourageant à mettre en place de nouvelles prestations. Par ailleurs, le solde devra, à titre exceptionnel, être reporté sur 2021 compte tenu de la crise sanitaire de ce début d'année.

Concernant le fonctionnement des délégations, l'impact de suppressions de postes d'assistants est la cause d'une véritable souffrance au travail pour les personnels des délégations en particulier et pour les délégués restant seuls. Encore aujourd'hui et plus que d'habitude avec les conséquences engendrées par COVID 19, le personnel de l'action sociale est indispensable pour répondre aux besoins de tous les agents.

Malgré la crise sanitaire et les difficultés survenues, vous continuez à programmer des suppressions de postes de délégués en ne remplaçant pas les agents partant en retraite ou réintégrant les services. Vous allez même jusqu'à réfléchir à une régionalisation du réseau en oubliant l'indispensable besoin de proximité.

Si cette orientation se concrétisait, vous priveriez délibérément les agents d'un relais longtemps reconnu comme un lien indissociable de l'action sociale !

S'agissant de la doctrine d'emploi du délégué, **FO Finances** réitère ses multiples demandes concernant l'actualisation de fiches métiers. Il semblerait que vous ayez changé unilatéralement les règles.

Les congés seraient validés maintenant par le Service Régional d'Appui (SRA, ex correspondant CHORUS), jusqu'à ce jour pourtant le lien hiérarchique a toujours été le Secrétariat Général et plus précisément le SRH3...

Pour **FO Finances**, le responsable CHORUS ne doit pas être le DRH des acteurs de l'action sociale !

De plus, la signature des bons de commandes ne serait plus faite par le délégué mais encore une fois par le SRA ? De même certaines enquêtes qui étaient envoyées à SRH3, le sont aujourd'hui au SRA.

Il est clair que petit à petit en fragilisant l'échelon local vous faites perdre toute l'attractivité du métier de délégué.

Quand et où ces changements ont été discutés, pas au CNAS en tous les cas.

Il serait temps de nous dire CLAIREMENT qui fait quoi ?

Bercy s'avère le ministère de l'exemplarité pour les suppressions d'emplois, les restrictions budgétaires et les réformes « expérimentales ». L'action sociale que ce soit en termes de budget ou d'orientations subit le même traitement.

FO Finances rappelle qu'une politique d'action sociale ministérielle ambitieuse et de qualité, doit nécessairement passer par le maintien d'une action sociale départementale avec les effectifs et moyens

en nombre suffisants pour son animation. Plus qu'hier et moins que demain, les agents vont révéler des risques psychosociaux et il faudra bien du personnel en nombre pour faire face à cette souffrance !

Dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens avec la Direction du Budget et le Secrétariat Général pour l'accompagnement des réformes des MEF, la DGFIP veut proposer au niveau interministériel la transformation des jours du Compte Epargne Temps (CET) en CESU.

FO Finances s'insurge de cette éventualité. Non seulement l'agent n'a pas pu prendre ses congés à cause souvent de la surcharge de travail, mais en plus l'employeur lui propose de les convertir en CESU, au lieu de les prendre pour passer du temps avec ses enfants. Une aberration !

Dans un autre registre, le projet de décret de la fonction publique, sur les autorisations spéciales d'absence liées à la parentalité et à certains événements familiaux, nous fait craindre un recul sur les acquis sociaux des ministères économiques et financiers :

- Diminution des droits pour les femmes enceintes, l'heure de moins par jour serait octroyée sous réserve de l'état de santé.
- Limitation des droits pour la garde des enfants, en passant de 6 jours, voire 12 jours pour les familles monoparentales, à 3 jours seulement d'autorisation d'absence ...

FO Finances constate que les grandes promesses sur l'égalité femmes-hommes sont loin de devenir réalité.

FO Finances attend du projet de Loi de finances 2021 des mesures urgentes pour gérer les conséquences de l'après crise, en améliorant l'ensemble des prestations de l'action sociale ministérielle et en confortant son réseau.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ

DE L'ACTION SOCIALE SUR :

<http://www.financesfo.fr/>



Rubrique ACTION SOCIALE